



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

S E P A S E
**Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement
collectif du Sud de l'Eure**

ANNEE 2025

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 30/07/2026

Reçu en préfecture le 30/07/2026

Publié le



ID : 027-200058816-20260629-RPQSEAU2025-AR

I)	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....	- 3 -
1.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	- 3 -
2.	LE NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS ET D'ABONNES	- 4 -
3.	LES RESSOURCES.....	- 5 -
4.	LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)	- 7 -
5.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	- 7 -
II)	INDICATEURS FINANCIERS	- 7 -
1.	MODALITES DE TARIFICATION DE L'EAU ET FRAIS D'ACCES AU SERVICE.....	- 7 -
2.	FACTURE TYPE	- 8 -
3.	PRIX DE L'EAU	- 8 -
4.	RECETTES DU SERVICE	- 8 -
III)	INDICATEURS DE PERFORMANCE	- 9 -
1.	TAUX DE CONFORMITE MICROBIOLOGIQUE ET PHYSICO-CHIMIQUE DES PRELEVEMENTS.....	- 9 -
2.	TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE.....	- 10 -
3.	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE	- 11 -
4.	RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION	- 11 -
5.	INDICES LINEAIRES DE CONSOMMATION ET DE PERTES EN RESEAUX	- 12 -
6.	INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU.....	- 12 -
7.	TAUX DE RECLAMATIONS.....	- 12 -
8.	TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES	- 13 -
9.	TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS.....	- 13 -
10.	COMPLEMENTS.....	- 14 -
IV)	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	- 18 -

I) CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau : Syndicat Intercommunal

Nom du groupement de communes/de la commune :

→ *Pour un EPCI, noms des communes adhérentes :*

Bémécourt, Bourth, Breteuil, Breux-sur-Avre, Chaise-Dieu du Theil, Chambois, Le Lesme, Les Baux-de-Breteuil, Mandres, Marbois, Mesnils-sur-Iton, Sainte-Marie-d'Attez, Sylvains-lès-Moulins, Tillières-sur-Avre, Verneuil d'Avre et d'Iton (Francheville).

Mode de gestion :

Gestion directe

2. Le nombre d'habitants desservis et d'abonnés

Nom de la commune	Population résidente Globale *	Taux de desserte	Population desservie	Abonnés domestiques	Abonnés non domestiques
Acon	478	3,1%	15	6	0
Bémécourt	557	100%	557	281	16
Bourth	1214	100%	1214	710	43
Breteuil	4407	100%	4407	1977	234
Breux-sur-Avre	340	100%	340	192	15
Chaise-Dieu du Theil	220	100%	220	152	6
Chambois	1355	100%	1355	598	33
Chéronvilliers	470	2,5%	12	5	0
Francheville (Verneuil d'Avre et d'Iton)	7534	18,3%	1378	656	47
Le Lesme	704	100%	704	307	23
Les Baux de Breteuil	695	100%	695	410	20
Mandres	359	100%	359	181	13
Marbois	1355	100%	1355	599	30
Mesnils-sur-Iton	6291	97,5%	6133	2846	279
Ste. Marie d'Attez	588	100%	588	281	22
Sylvains-lès-Moulins	1312	100%	1312	587	46
Tillières-sur-Avre	1036	96,5%	1000	586	69
Total	28915	/	21644	10358	896
				11254	

*données BANATIC.GOUV.FR

3. Les ressources

Nature des ressources

Les ressources du syndicat sont :

	Forage n°	Capacité de production (m³/j) sur 24h	Prélèvement autorisé (m³/j) sur 20h	Volume prélevé (m³/j)	Prélèvement maximum journalier (m³)	Volume prélevé 2025
Coulonges	01801X0011P	1 440	1 200	1 530	1913	558 277
Damville	01798X0034	1 440	1 200	262	401	95 661
Breux	02161X2001/PC	0	0	0	0	0
Baux de Breteuil	01792X0015F2	1 440	1 800	728	902	265 668
Barrières Rouges	01797X0074/F	1920	2 400	432	594	157 790
Pont-Thibout	01796X0047F2	0	0	0	0	0
Les Petits Prés	01797X0087	2160	1 800	1 214	1 517	443 060
Crapotel	215.1.004	720	1 080	364	430	132 939
Le Souchet	215.1.001	420	320	34	101	12 569
TOTAL		9540	9800	4564	5858	1 665 964

Le syndicat achète de l'eau à :

	Volume acheté (m³/an)	Tarification en €/m³
Importateur (Véolia)	1 348	1.00 € + 0.11€ (redevance)
Verneuil / Cintray		
Manthelon	1 873	
EPN (Avrilly)	26 752	
Total	29 973	

Volumes vendus au cours de l'exercice :

	Volumes vendus (m³/an)	Tarification en €/m³
Evreux Porte de Normandie	95 099	0,9648 € + 0,10 € (redevance)
SIADep Brezolles	67 686	0,74 € + 0,10 € (redevance)
Abonnés domestiques	1 043 145	2.20 € + 0,10 € + 0,46€ + 0,017€ (3 redevances)
Abonnés non domestiques		
Total	1 205 930	/

Traitement des surconsommations	Volumes (m ³ /an)
A la charge des abonnés concernés	16 816
A la charge du SEPASE	36 571
Total	53 387

soit un volume facturé de $1\,043\,145 - 36\,571 = 1\,006\,574 \text{ m}^3$

Stockage

Volume de stockage : **7950 m³**

Nombre de réservoirs : **18**

Nombre de cuves et de réservoirs nettoyés : **18**

- **Taux de mobilisation maximal de la ressource : 61.4 %**

→ Prélèvement maximum journalier / Capacité de production * 100
 $(5858 / 9540) * 100$

- **Taux de mobilisation moyen de la ressource : 46.5 %.**

→ Prélèvement moyen journalier / Capacité de production * 100
 $(4\,432 / 9540) * 100$

Forage	Prélèvement maximum/jour	Capacité de production	Taux de mobilisation %
Coulonges	1913	1440	133
Damville	401	1440	28
Breux	0	0	0
Baux de Breteuil	902	1440	63
Barrières Rouges	594	1920	31
Pont-Thibout	0	0	0
Petits Prés	1 517	2160	70
Crapotel	430	720	60
Le Souchet	101	420	24

- **Durée de stockage général en pointe : 32,5h.**

→ Volume de stockage / Prélèvement maximum journalier * 24.
 $7950 / 5858 * 24$

Forage	Prélèvement maximum/jour	Volume de stockage m ³	Durée de stockage heure
Coulonges	1913	4 350	45
Damville	401		
Baux de Breteuil	902	2950	23
Barrières Rouges	594		
Petits Prés	1517		
Crapotel/ Le Grier	360	350	23
Crapotel/Souchet	115	300	39
Souchet	71		

4. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

La longueur totale du réseau est de **743 km**

5. Informations complémentaires

Nombre de sites de surpression et usines élévatoires :

Site	Capacité de pompage (m ³ /j)
Corneuil/Thomer	3 x 15 m ³ /h équipés Technovar
Les Meurgers	2 x 30 m ³ /h équipés Variateur de vitesse
Les Meurgers	3 x 50 m ³ /h équipés Variateur de vitesse
Les Chérottes	2 x 80 m ³ /h 2 x 50 m ³ /h
Roman	4 x 20 m ³ /h équipés Variateur de vitesse
Mandres	2 x 12 m ³ /h équipés Variateur 2 x 25 m ³ /h équipés Variateur
Bémécourt	2 x 12 m ³ /h équipés Technovar
Barrières Rouges	3 x 25 m ³ /h équipés Technovar

Nombre de branchements	11 740 (11 716+24)
Nombre de compteurs	11 740
Nombre de poteaux incendie	447
Nombre d'accessoires sur le réseau	4981
Taux de consommation électrique	0,80 Kwh/m ³

II) INDICATEURS FINANCIERS

1. Modalités de tarification de l'eau et frais d'accès au service

Le service est assujetti à la TVA.

- *Le type de tarification : Facturation semestrielle*
- *Les modalités d'évolution et de révision : Annuelle*
- *Date de la délibération et son exécution : Délibération du 10 décembre 2024 applicable au 1^{er} janvier 2025*
- *Période de consommation correspondante : 12 mois*
- *Modalités de révision : Annuelle*

2. Facture type

Facture sur le prix du service de l'eau pour un volume de 120 m³ avec et sans assainissement en annexe.

3. Prix de l'eau

Abonnement	TARIFS HT EAU	REDEVANCE PRELEVEMENT	REDEVANCE CONSOMMATION	REDEVANCE PERFORMANCE
70 € / an	2,20 € /m3	0, 10 € /m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3

4. Recettes du service

Les recettes du service sont de 4 120 361 € en 2025.

III) INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. Taux de conformité microbiologique et physico-chimique des prélèvements

Analyses effectuées	Nombre de prélèvements effectués		Nombre de prélèvements non conformes	
	Microbiologiques	Physico-chimiques	Microbiologiques	Physico-chimiques
Bourth	10	10	1 (bactéries > 300)	0
Breteuil	15	15	0	0
Breux sur Avre	3	3	0	0
Chaise-Dieu du Theil	4	3	1 (coliformes 1n/100 ml)	0
Francheville (Verneuil d'Avre et d'Iton)	4	4	0	0
Le Lesme	5	6	0	0
Les Baux de Breteuil	6	6	0	0
Mandres	11	11	0	1(pesticides < 3µg/l)
Marbois	6	6	0	2 (pesticides > 0.10 µg/l)
Mesnils sur Iton	22	22		
Sainte-Marie d'Attez	3	2	2 (bactéries > 300)	0
Sylvains les Moulins	4	4	0	0
Tillières sur Avre	7	7	0	0
Total :	100	99	4	3
Analyse sur ouvrages de production et de stockage				
Sylvains les Moulins, Coulonges	6	20	0	5(pesticides <0.1µg/l)
Mesnils sur Iton, Les Chérottes	3	10		4(pesticides <0.1 µg/l)
Breteuil, Barrières Rouges	0	2	0	2 pesticides <0.1 µg/l Et amonium > 0.1 µg/l)
Breteuil, Pont-Thibout	0	0	0	0
Marbois, Mare des Naux	5	8	0	5 (pesticides <3µg/l)
Bourth, Grier/Crapeautel	3	4	0	0
Bourth, Le Souchet	2	1	0	0
Sainte-Marie d'Attez, Petits Prés/Courtinière	5	11	0	6 (pesticides > 0.1 µg/l)

Les Baux de Breteuil, Station de pompage	2	5	2 (bactéries revivifiables)	5 (pesticides > 0.1 µg/l)
Mandres,	8	14	2 (bactéries revivifiables)	11 (pesticides > 0.1 µg/l)
Total	34	75	4	42

2. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Longueur du réseau de desserte	743 000 m
Linéaire renouvelé	1400 ml

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de : 0,20 %

Commune	Mètre/linéaire	Mètre/linéaire
	Linéaire renouvellement	Linéaire extension
Francheville Pont Thibout	810 ml FD DN 125 mm 350 ml PEHD Ø 63	
Tillières sur Avre	150 ml FD DN 100 mm + 90ml PEHD Ø40mm	
BRETEUIL La Heurterie		80 ml PEHD Ø50mm
Total	1 400 ml	80 ml

3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Cet indicateur permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de suivre son évolution.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 en suivant un barème.

- 0 point : absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimés du réseau de desserte.
- 10 points : existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimés du réseau de desserte.
- 20 points : mise à jour du plan au moins annuelle.

Points supplémentaires si les 20 points sont obtenus:

Caractéristiques	Oui	Non	Note
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon.	+10	0	5
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations.	+10	0	5
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes.	+10	0	5
Localisation des branchements sur la base du plan cadastral.	+10	0	5
Localisation et identification des interventions.	+10	0	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel De renouvellement des branchements.	+10	0	10
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	+10	0	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	+10	0	10
TOTAL			60

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est de **100%**.

4. Rendement du réseau de distribution

Volume consommé autorisé : V1	100 000
Volume vendu : V2	1 205 930
TOTAL 1	1 305 930
Volume produit : V3	1 665 964
Volume acheté : V4	29 973
TOTAL 2	1 695 937
Volume consommateurs sans comptage : V5	0
Volume de service du réseau : V6	100 000
Volume comptabilisé : V7	0

Le rendement du réseau de distribution se calcule de la façon suivante :

$$\rightarrow \eta = \text{Total 1} / \text{Total 2}.$$

Avec $V1 = V5 + V6 + V7$

Le rendement du réseau de distribution est de **77,0 %**

5. Indices linéaires de consommation et de pertes en réseaux

Volume consommé sur le réseau= Total 1 soit	1 305 930 m³
--	--------------------------------

L'indice linéaire de consommation est de $1\,305\,930 / 365 / 743 = 4,82 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$.

Volume en perte de réseau= Total 2 – Total 1	390 007 m³
---	------------------------------

L'indice linéaire de pertes en réseaux est de $390\,007 / 365 / 743 = 1,44 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$.

6. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection des ressources.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100%, avec le barème suivant:

- 0%: aucune action.
- 20%: études environnementales et hydrogéologiques en cours.
- 40%: avis de l'hydrogéologue rendu.
- 50%: dossier déposé en préfecture.
- 60%: arrêté préfectoral.
- 80%: arrêté préfectoral complètement mis en œuvre.
- 100%: arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est de 80 % sur Coulonges

7. Taux de réclamations

Le taux de réclamations se calcule de la façon suivante :

→ (Nombre de réclamations laissant une trace écrite / nombre d'abonnés)

*24 *100 / 11254*

Nombre de réclamations écrites	24
Nombre d'abonnés	11254
Taux de réclamations	0.21%

Commune	Réclamations laissant une trace écrite
Bémécourt	0
Bourth	4
Breteuil	2
Breux sur Avre	0
Chaise-Dieu du Theil	2
Chambois	2
Francheville (commune de Verneuil d'Avre et d'Iton)	1
Le Lesme	1
Les Baux de Breteuil	2
Mandres	0
Marbois	2

Mesnils sur Iton	6
Ste Marie d'Attez	0
Sylvains les Moulins	1
Tillières sur Avre	1
Total	24

Le taux de réponse est de 100%

8. Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Nombre de coupures non programmées	95
Taux d'occurrence	8,4

Ce taux se calcule de la manière suivante :

→ (Nombre de coupures / Nombre d'abonnés) * 1000

95 / 11 254 * 1000

9. Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements

Nombre total d'ouvertures	692
Délai maximal d'ouverture des branchements	2 jours
Nombre d'ouvertures réalisées dans les délais	692
Taux de respect	100 %

Commune	Branchement neuf
Bémécourt	0
Bourth	0
Breteuil	6
Breux sur Avre	0
Chaise-Dieu du Theil	0
Chambois	1
Francheville (commune de Verneuil d'Avre et d'Iton)	1
Le Lesme	1
Les Baux de Breteuil	2
Mandres	0
Marbois	0
Mesnils sur Iton	10
Ste Marie d'Attez	1
Sylvains les Moulins	1
Tillières sur Avre	1
Total	24

10. Compléments.

Taux de recherche de fuites.

Nombre de km auscultés	99 km
Longueur du réseau	743km

Le taux est de : **13,3 %**

Il se calcule de la façon suivante:

$$\rightarrow \text{Nombre de km auscultés} / \text{Longueur du réseau} * 100$$

$$99 / 743 * 100$$

Indice linéaire de réparation :

Nombre d'interventions pour fuite sur canalisation	
Longueur du réseau	743 km
Commune	Nombre de fuites réseau
Bémécourt	3
Bourth	11
Breteuil	3
Breux sur Avre	2
Chaise-Dieu du Theil	2
Chambois	0
Francheville (commune de Verneuil d'Avre et d'Iton)	5
Le Lesme	5
Baux de Breteuil	7
Mandres	5
Marbois	7
Mesnils sur Iton	4
Ste Marie d'Attez	5
Sylvains les Moulins	10
Tillières sur Avre	3
Total	72

L'indice linéaire de réparation est de : **9.6 %**

Il se calcule de la façon suivante:

$$\rightarrow \text{Nombre d'intervention} / \text{longueur du réseau.}$$

$$72 / 743 \text{ km}$$

Pourcentage de branchements réparés

Commune	Nombre d'intervention pour fuite sur branchement
Bémécourt	1
Bourth	2
Breteuil	0
Breux sur Avre	0
Chaise-Dieu du Theil	0
Chambois	0
Francheville (commune de Verneuil d'Avre et d'Iton)	0
Le Lesme	0
Les Baux de Breteuil	0
Mandres	1
Marbois	0
Mesnils sur Iton	3
Ste Marie d'Attez	1
Sylvains les Moulins	2
Tillières sur Avre	1
Total	11

Le pourcentage de branchements réparés est de : 0,09%

Il se calcule de la façon suivante :

$$\rightarrow \text{Nombre d'interventions} / \text{Nombre de branchements} * 100$$

$$11 / 11740 * 100$$

Taux de renouvellement des branchements :

Le nombre de branchements renouvelés est de : 89

- Tillières sur Avre – Rue des Ecoles : 9
- Francheville – rue du château d'eau : 37
- Remplacement coffrets compteurs coaxiaux – travaux en régie : 20
- Réhabilitation de branchement - travaux en régie : 23 (Bourth 3 – Breteuil 4 - Francheville 4 – Damville 5 - Sylvains 6 – St Ouen 1)

Le taux de renouvellement de branchements est de : **0.75 %**

Il se calcule de la façon suivante :

$$\rightarrow \text{Nombre de renouvellements} / \text{Nombre de branchement} * 100$$

$$89 / 11\ 740 * 100$$

Taux de création des branchements

Le taux de création des branchements est de : **0,20 %**

Il se calcule de la façon suivante :

$$\rightarrow \text{Nombre de créations de branchements} / \text{Nombre de branchements} * 100$$
$$24 / 11\,740 * 100$$

Taux de renouvellement des compteurs

Le taux de renouvellement des compteurs est de : **16.6 %**

Il se calcule de la façon suivante:

$$\rightarrow \text{Nombre de renouvellements de compteurs} / \text{Nombre de compteurs} * 100$$
$$1\,951 / 11\,740 * 100$$

Taux de contrôle des accessoires

Le taux de contrôle des accessoires est de : **8,9 %**

Il se calcule de la façon suivante:

$$\rightarrow \text{Nombre de contrôles} / \text{Nombre d'accessoires sur le réseau}$$
$$445 / 4981 * 100$$

Taux de consommation électrique

Le taux de consommation électrique est de : **0,80 kWh/m3**

Il se calcule de la façon suivante :

$$\rightarrow \text{Consommation d'électricité distribution} / \text{Volumes pompés.}$$
$$1\,298\,278 / 1\,618\,105 = 0,80 \text{ kWh/m}^3$$

Type d'ouvrage	Commune	Nom de l'ouvrage	Consommation (kWh)
Forages	Sylvains les Moulins	Coulonges	123742
	Breteuil	Barrières Rouges	117489
	Bourth	Crapotel	9910
	Ste Marie d'Attez	Petit Prés	123987
Forages et réservoirs	Mesnils-sur-Iton	Les Chérottes à Damville	240068
	Les Baux de Breteuil	Baux de Breteuil	99200
	Breteuil	Pont-Thibout à La Guéroulde	15901
	Bourth	Le Souchet	20046
Réservoirs	Chambois	Le Quarclin à Thomer-la-Sôgne	7468
	Mesnils-sur-Iton	Morainville à Buis-sur-Damville	2387
	Mesnils-sur-Iton	Le Renoulet à Roman	279
	Breux-sur-Avre	Château d'Eau	10435
	Tillières-sur-Avre	Château d'Eau - Haut Service	
	Mesnils-sur-Iton	Le Clairét	219
	Marbois	Mare des Naux à St Denis du Béhélan	5534
	Mandres	Château d'Eau	5330
	Bémécourt	Château d'Eau	170
	Ste Marie d'Attez	La Courtinière à St Nicolas d'Attez	449
	Bourth	Le Gériér	529
Stations	Sylvains les Moulins	Les Meurgers - usine traitement	466032
	Sylvains les Moulins	Bois de Villez (bâche surpression)	0
	Breux-sur-Avre	station de pompage	1665
	Mesnils-sur-Iton	Roman - station de pompage	2933
	Mesnils-sur-Iton	Les Millerieux - surpression	0
	Bémécourt	surpression	4627
Organes réseau	Breux-sur-Avre	Haute Folie (débitmètre)	233
	Breteuil	La Guéroulde (débitmètre)	271
	Le Lesme	Guernanville (vanne motorisée)	382
	Mesnils-sur-Iton	Le Chesnay (vanne motorisée)	287
Bâtiments	Breteuil	Breteuil Siège Social	9640
	Verneuil d'Avre et d'Iton	Francheville Services Techniques	29065
CONSOMMATION TOTALE 2025 (kWh)			1298278

IV) FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- **Travaux engagés pendant l'exercice**

Indiquer les montants financiers :

- des travaux réalisés pendant le dernier exercice budgétaire : 861 147 €
- reste à réaliser 2025 : 395 200 € en dépenses

- **Etat de la dette de service**

Encours de la dette au 31 Décembre 2025	2 559 991 €
Montant de l'annuité de remboursement	191 465 €
→ Dont en capital	158 340 €
→ Dont en intérêts	33 095 €

- **Montant des amortissements**

Amortissement	Montant
Année 2025	1 125 177 €

- **Projets et travaux**

ETUDES PGSSE Ressource / Études BAC	123 k €
Unité de traitement Breteuil (MO + AMO)	407 k €
Aménagement Terrain Services Techniques Francheville	50 k €
Aménagement Bâtiments Services Techniques Francheville	200 k €
Réhabilitation abri Siège	15 k €
Réhabilitation réseaux AEP (accord-cadre à bons de commandes (Tillières - Francheville - Bourth ...))	1 050 k €
Matériel spécifique	260 k €
Matériel industriel	30 k €
Matériel de transport	50 k €
Matériel de bureau	30 k €
Mobilier	10 k €
Marché Réhabilitation réseaux (Damville - Breteuil ...)	700 k €
Réhabilitation réseau AEP Les Essarts	511 k €
Renouvellement automate Usine Meurgers	29 k €
Agroforesterie sur périmètre rapproché captage SLM	45 k €
Réhabilitation des 2 châteaux d'eau de Bourth	345 k €
Logiciels	15 k €
Interconnexion SIADEP	150 k €
Bétoire Avrilly (clôtures)	30 k €
Travaux en régie (interco SIADEP - Divers Travaux)	380 k €

Capacité de production : Volume maximal qui peut être prélevé.

EPCI : établissement public de coopération intercommunale.

Indice linéaire de pertes en réseau : Il est égal au volume perdu en distribution par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Indice linéaire des volumes non comptés : Il est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchement nts). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Pertes : Elles se calculent en faisant la différence entre le volume consommé autorisé et le volume mis en distribution.

Prélèvement autorisé : Prélèvement autorisé par l'arrêté de DUP.

Taux d'impayés : Taux d'impayés au 31 décembre de l'exercice présenté sur les factures émises au titre de l'année précédente.

Taux d'occurrence des interruptions de service : Nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement par milliers d'abonnés. Sont prises en compte les interruptions liées au fonctionnement du réseau public non programmés et celles pour lesquelles les habitants n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance.

Taux de conformité aux paramètres micro-biologiques : Nombre de prélèvements micro-biologiques conformes/ nombre de prélèvements micro-biologiques réalisés OU pourcentage de prélèvements micro-biologiques conformes.

Taux de conformité aux paramètres physico-chimiques : Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes/ nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés OU pourcentage de prélèvements physico-chimiques conformes.

Taux de desserte : Pourcentage de la population desservie dans la commune.

Taux de réclamation : C'est le nombre de réclamations écrites par milliers d'abonnés. Les réclamations prises en compte sont de toute nature relative au service de l'eau (notamment celles relatives aux non conformité réglementaires et au non respect des engagements pris pour l'exécution de service), à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix.

Volume acheté : Volume d'eau potable acheté à un service d'eau extérieur.

Volume comptabilisé : Volume résultant des relevés des appareils de comptage des abonnés.

Volume consommateurs sans comptage : Volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. C'est un volume estimé.

Volume consommé autorisé : Il est égal à la somme des volumes comptabilisé, consommateurs sans comptage et de service du réseau.

Volume de service du réseau : Volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution. C'est un volume estimé.

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution à destination des clients implantés sur le territoire. Il est égal à la somme des volumes produit et acheté moins le volume vendu en gros.

Volume produit : Volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution.

Volume vendu à d'autres services publics (vendu en gros) : Volume d'eau potable vendu à un service d'eau extérieur.

Volume vendu aux abonnés : Volume facturé aux abonnés total.